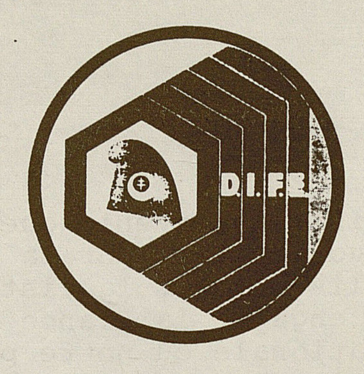
DÉFENSE
DES INTÉRÊTS
DE LA FRANCE
EN EUROPE



6, PLACE DU PALAIS BOURBON, 75007 PARIS • 705.65.35 – 705.74.40.

Paris, le 28 mai 1979

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis plus d'un an je seconde votre député Nicole de HAUTECLOCQUE dans sa tâche de représentant du 15ème arrondissement et de la circonscription de Necker-Grenelle. C'est pour moi une grande joie de participer ainsi à l'oeuvre que Nicole de HAUTECLOCQUE a accomplie à votre service depuis de longues années.

En même temps je continue à collaborer, comme je le fais depuis huit ans, avec Jacques CHIRAC et il m'a demandé d'assurer la coordination de notre campagne pour l'élection européenne du 10 juin. C'est donc en tant que Secrétaire Général de la liste de "Défense des Intérêts de la France en Europe", que je voudrais m'adresser à vous aujourd'hui.

Nous devons dire la vérité aux Français : l'élection du 10 juin n'a pas la portée limitée qu'on veut lui donner ; elle risque de marquer un tournant dans la poltique européenne de la France.

S'il ne s'agissait que d'élire au suffrage direct une assemblée sans pouvoirs, croyez-vous qu'on assisterait à un tel débat entre les familles politiques nationales ? En réalité, avec l'élection de l'Assemblée au suffrage universel direct, on veut faire entériner par le peuple français une nouvelle conception de la politique européenne, une conception contraire à celle du Général de GAULLE et Georges POMPIDOU. Mais on n'ose pas vous le dire ouvertement.

Le Général de GAULLE et Georges POMPIDOU ont organisé l'Europe non pas contre les Etats, mais en s'appuyant sur leur autorité. Ce que nous proposent aujourd'hui les autres listes, c'est de construire une Europe prétendument miraculeuse et dotée d'un pouvoir qui s'impose aux nations.

.../...

Le 10 juin vous choisirez l'avenir que vous voulez pour la France. Si vous votez pour la liste de l'UDF, pour la liste socialiste, pour la liste communiste, vous contribuerez à engager la France dans le voie d'une Europe supranationale où notre pays sera dominé par ses partenaires et par les institutions de Bruxelles.

Si vous votez pour la liste de Défense des Intérêts de la France en Europe conduite par Jacques CHIRAC, Michel DEBRE et Pierre MESSMER, vous élirez à l'Assemblée de Strasbourg des représentants dont l'objectif prioritaire est de défendre les intérêts de la France et des Français dans une Europe où les Etats coopéreront librement pour réaliser des actions d'intérêt commun.

C'est un choix fondamental pour la France et pour les Français. Nicole de HAUTECLOCQUE et tous les élus du 15ème arrondissement soutiennent notre liste. Faites leur une fois de plus confiance. Il y va de la France.

En vous remerciant d'avoir prêter attention à cette letrre, je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Jacques TOUBON
Député suppléant de Necker-Grenelle
Secrétaire Général adjoint du RPR